



Version	Créé le	Mise à jour	Créé par	Référence
1	14.12.2023	14.12.2023	CC	FCD

Fiche constitutive dossiers

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Formation initiale :

- Fiche signalétique apprenant
- Copie pièce d'identité

MAC :

- Fiche signalétique apprenant
- Copie pièce d'identité
- Copie de l'ancienne carte SST

Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne (SSIAP) :

REC :

- Fiche signalétique apprenant
- Copie pièce d'identité
- Carte SST en cours de validité
- Attestation de 1607 heures au cours des 3 dernières années en qualité de SSIAP 1 ou SSIAP 2 ou certificat médical fourni par CIPS

RAN :

- Fiche signalétique apprenant
- Copie pièce d'identité
- Carte SST en cours de validité
- Attestation de 1607 heures au cours des 3 dernières années en qualité de SSIAP 1 ou SSIAP 2 ou certificat médical fourni par CIPS

Carte Professionnelle

MAC APS :

- Fiche signalétique apprenant
- Copie pièce d'identité
- Carte SST en cours de validité
- Carte professionnelle en cours de validité (ou autorisation préalable)
- Certificat de langue française de niveau B1 ou diplôme français (pour les personnes de nationalité étrangère)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois



MAC AGENT CYNOPHILE :

- Fiche signalétique apprenant
- Copie pièce d'identité
- Carte SST en cours de validité
- Carte professionnelle en cours de validité (ou autorisation préalable)
- Certificat de langue française de niveau B1 ou diplôme français (pour les personnes de nationalité étrangère)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

- *Papiers du chien :*
 - Carnet d'identification – ICAD
 - Carnet de vaccination à jour (CH.L.P.PI.R.)
 - Certificat du vétérinaire de non-contre-indication à l'accès à la formation
 - Attestation de détention pour les chiens catégorisés
 - Assurance Responsabilité Civile
 - Suivi d'entraînements obligatoires

Nous vous rappelons que les Agents Cynophiles et leur(s) chien(s) doivent répondre d'une évaluation annuelle et une formation continue de 21 heures dans un centre agréé par le CNAPS, afin d'être en conformité avec la réglementation.